

Communiqué de presse

L'aumônerie spécialisée accompagne les personnes en crise – La Main Tendue Berne obtient une sécurité de planification

Berne, 5 juin 2026 – Le rapport annuel 2025 de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne montre comment l'aumônerie spécialisée accompagne les personnes dans des situations de vie difficiles – dans les hôpitaux, les cliniques, les prisons, les centres d'asile, les EMS et les soins palliatifs. Le Parlement de l'Église nationale a pris connaissance du rapport lors de sa séance à l'Hôtel de ville de Berne. Il a également approuvé la convention de contribution avec 143.ch – La Main Tendue Berne : l'Église nationale soutiendra l'association de 2026 à 2031 à hauteur de 57 000 francs par an.

Rapport annuel 2025 : l'aumônerie spécialisée agit sur les plans spirituel, social et sanitaire

L'aumônerie spécialisée accompagne les personnes dans des situations particulièrement éprouvantes : patientes, patients et proches à l'hôpital, personnes détenues, personnes requérantes d'asile dans les centres de retour, résidentes et résidents en EMS ainsi que personnes en soins palliatifs.

Le rapport annuel 2025 rend ce travail visible à travers des témoignages concrets issus de la pratique. Il montre comment les aumônières et aumôniers accompagnent les personnes dans les crises et les questions existentielles – avec ouverture, respect et indépendamment de leur origine, de leur religion ou de leur parcours de vie.

L'aumônerie spécialisée apporte ainsi une contribution ecclésiale, sociale et sanitaire à une société solidaire.

La Main Tendue Berne obtient une sécurité de planification

La Main Tendue Berne accompagne les personnes dans des situations de vie difficiles ou confrontées à des soucis du quotidien. L'offre est anonyme, gratuite et accessible 24 heures sur 24 au numéro d'urgence 143. Avec la nouvelle convention de contribution, 143.ch obtient une sécurité de planification pour les années à venir.

Les comptes 2025 clôturent mieux que prévu

Les comptes annuels 2025 de l'Église nationale ont été approuvés par le Parlement. Avec des recettes de 19,3 millions de francs et des dépenses de 19,0 millions de francs, l'exercice présente un excédent de recettes d'environ 369 000 francs. Le budget prévoyait un excédent de dépenses d'environ 977 000 francs.

Protection des données et aumônerie auprès des personnes en situation de handicap

Avec l'élection de Liliane Mollet / insecor gmbh comme organe externe de surveillance de la protection des données, l'Église nationale renforce sa gouvernance dans ce domaine. Cet organe indépendant servira de point de contact neutre pour les questions de protection des données et en cas d'éventuels incidents.

Le Parlement a également traité le projet « Aumônerie auprès des personnes en situation de handicap ». Afin que le projet, dont le démarrage a été retardé, puisse être mis en place avec soin et évalué de manière fondée, sa durée est prolongée jusqu'à fin 2029. Cela permettra de recueillir suffisamment d'expériences dans les espaces pastoraux et de planifier les prochaines étapes sur une base solide.

En bref

Le Parlement de l'Église nationale a :

- pris connaissance du rapport annuel 2025, consacré en particulier à l'aumônerie spécialisée et à la diaconie ;
- approuvé les comptes annuels 2025 ;
- pris connaissance du rapport annuel de la Commission des finances et de gestion ;
- approuvé la convention de contribution avec 143.ch – La Main Tendue Berne ;
- élu Liliane Mollet / insecor gmbh comme organe externe de surveillance en matière de protection des données ;
- pris connaissance du rapport intermédiaire sur le projet « Aumônerie auprès des personnes en situation de handicap » et décidé de prolonger le projet jusqu'à fin 2029 ;
- traité la motion relative à l'utilisation des adresses électroniques des membres du Parlement ;
- traité le postulat visant à mieux informer sur le travail du Conseil de l'Église nationale dans la presse écrite.

[Rapport annuel 2025 / Jahresbericht 2025](#)

[Comptes annuels 2025 et documents relatifs à la séance du Parlement](#)

Pour plus d'informations :

Raphaël Spiga, responsable du Centre de compétence communication

+41 31 307 14 36 ; raphael.spiga@kathbern.ch ; cathberne.ch/eqlisenationale/

L'Église nationale catholique du canton de Berne – une organisation au large champ d'action

L'Église nationale catholique romaine du canton de Berne est l'institution ecclésiastique de droit public, organisée démocratiquement, des quelque 147 000 catholiques du canton de Berne (état 2024). Elle est l'interlocutrice catholique romaine de l'État et collabore étroitement avec la Pastorale, la dimension pastorale et spirituelle de l'Église.

Elle assume la responsabilité financière et administrative des tâches cantonales de l'Église. Il s'agit notamment de la formation initiale et continue des catéchistes, de l'aumônerie des hautes écoles (aki), des activités de jeunesse (Jubla), de l'aumônerie des personnes allophones et de l'aumônerie en EMS. Elle coordonne en outre l'aumônerie dans les hôpitaux, les prisons et le domaine de l'asile, ainsi que l'aumônerie des personnes sourdes et malentendantes. Depuis début 2020, elle est également responsable de l'administration du personnel d'environ 100 agents pastoraux dans le canton de Berne.

L'Église nationale soutient de nombreuses organisations telles que Caritas Berne et Jura, La Main Tendue Berne ou la Maison des religions. Elle s'engage ainsi activement pour la paix sociale et la compréhension entre les religions. – En savoir plus sur l'Église nationale : cathberne.ch/eqlisenationale